

Image not found or type unknown



Compte courant associés débiteur

Par **ESCAD_old**, le **24/10/2007** à **18:37**

BonjourrrrrLorsque l'on vend une société en ETAT, avec un compte courant associé débiteur est ce que l'ancien gérant de la société est tenu de rembourser au nouveau gérant et propriétaire de toutes les parts de la société.rnrnMERCI DE VOTRE REPONSE